

La laïcité noyée dans le bénitier de la basilique Saint-Jean de Latran

Le Président de la République a prononcé au Vatican, le 20 décembre dernier, lors de son intronisation à la fonction honorifique de chanoine de la basilique de Latran (c'est-à-dire la cathédrale archiépiscopale du Pape), un discours hallucinant qui, s'il devait être suivi de dispositions pratiques le concrétisant, viderait la "Loi de séparation des églises et de l'État" de son contenu.

Au-delà des falsifications de l'histoire faisant du baptême de Clovis la date de naissance de la France fille aînée de l'Église, ce discours fait de la religion catholique la religion de référence de "l'identité nationale" ("notre religion majoritaire") et des croyants les citoyenNEs les plus utiles à la République : "Ceux qui ne croient pas doivent être protégés de toute forme d'intolérance et de prosélytisme. Mais un homme qui croit, c'est un homme qui espère. Et l'intérêt de la République, c'est qu'il y ait beaucoup d'hommes et de femmes qui espèrent."

Il n'est pas acceptable que le Président de la République et par voie de conséquence tous ceux qui à des degrés divers exercent une fonction dans une Institution de la République, partageant la population entre croyants et non croyants. Que dirait-on si un fonctionnaire de l'Éducation Nationale pratiquait ainsi dans l'exercice de ses fonctions ? Que doit-on penser quand le Président de la République montre le chemin de ce comportement discriminant ?

Dans un État de droit, le choix des options spirituelles des individuEs ne concerne pas les tenants du pouvoir politique à moins de vouloir revenir au temps où la religion du peuple devait être celle du Prince ; ce qui serait renier trois siècles et plus de combat émancipateur.

"Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur, même s'il est important qu'il s'en approche, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance.", peut-on lire dans ce discours.

Établir une hiérarchie éthique entre l'instituteur et le curé n'a bien évidemment aucun sens. L'honneur des instituteurEs et des professeurEs de l'enseignement public est d'avoir œuvré et d'œuvrer encore, quelquefois en conflit avec les gouvernements de la République, à établir un enseignement pour que les êtres humains puissent, s'ils/elles le souhaitent, construire leur vie en se passant de maître à penser. L'autonomie de jugement de chaque individuE est inaliénable et ceux et celles qui entendent l'exercer sans le soutien de directeurs de conscience n'ont pas à être jugés à l'aune de cette volonté.

Abordant les vertus civilisationnelles du christianisme, le Président de la République a dit partager "l'avis du pape quand il considère, dans sa dernière encyclique, que l'espérance est l'une des questions les plus importantes de notre temps. Depuis le siècle des Lumières, l'Europe a expérimenté beaucoup d'idéologies. Elle a mis successivement ses espoirs dans l'émancipation des individus, dans la démocratie, dans le progrès technique, dans l'amélioration des conditions économiques et sociales, dans la morale laïque. Elle s'est fourvoyée gravement dans le communisme et dans le nazisme. Aucune de ces différentes perspectives - que je ne mets évidemment pas sur le même plan - n'a été en mesure de combler le besoin profond des hommes et des femmes de trouver un sens à l'existence."

C'est bien vite oublier l'époque où l'Église catholique disposait du pouvoir : le développement de la théorie du "peuple déicide" qui fonde pour une part l'antisémitisme, les guerres de religions, les hérésies féroce ment réprimées, les croisades, les bûchers de l'Inquisition, la condamnation de la recherche scientifique (Galilée, Giordano Bruno...), les œuvres mises à l'Index, l'affaire Callas, celle du Chevalier de la Barre, la reconnaissance bien tardive du principe des droits de l'homme, les Magdalena Sisters, le rejet de la liberté de conscience (*Syllabus* de 1864), l'acceptation laborieuse des principes de la démocratie, le soutien aux régimes de Franco, Salazar et autre Pinochet, ... Voilà un aperçu de cet héritage chrétien que semble absoudre le Président alors qu'il désigne unilatéralement les idéaux des Lumières comme fauteurs de désespérance. Niant les réalités historiques, le procédé relève de la malhonnêteté intellectuelle.

Le Président ne va-t-il pas jusqu'à déclarer que "... la morale laïque risque toujours de s'épuiser ou de se changer en fanatisme quand elle n'est pas adossée à une espérance qui comble l'aspiration à l'infini" ? Les fanatiques religieux qui ne cachent pas leur aspiration à l'infini puiseraient-ils leur inspiration dans la morale laïque ?

Quant à la **Loi de séparation des Églises et de l'État** de 1905, il ne l'évoque que pour comprendre "les souffrances que sa mise en œuvre a provoquées en France chez les catholiques, chez les prêtres, dans les congrégations, avant comme après 1905". Alors qu'elle ne fit qu'émanciper l'État de l'Église et l'Église de l'État !

Faire de l'Europe le produit exclusif du christianisme valorise une religion de préférence et nous fait entrer dans la logique de choc des civilisations. Cette proclamation dangereuse est un contresens de l'histoire qui oublie que les conquêtes de droits individuels ou collectifs se sont le plus souvent faites contre le dogmatisme religieux. Et ce sont ces conquêtes qu'il convient de préserver et pour beaucoup d'entre elles d'amplifier : la liberté de conscience, l'égalité des droits (devant l'école, la justice, la santé, l'emploi...), l'égalité des sexes...

Pour le SNUipp 76, le discours du Président de la République, amplifié par le lieu d'où il a été prononcé, constitue une agression de la plus grande gravité à l'encontre de la Laïcité qui préfigure les contournements de la Loi de 1905 préconisés par la commission Machelon et que la Ministre de l'Intérieur et des Cultes s'est engagée, auprès des diverses autorités religieuses, à prendre en compte.

Le SNUipp 76

- adressera au Président de la République une lettre ouverte manifestant sa totale réprobation du contenu de son discours de Saint-Jean de Latran tenu le 20 décembre 2007 et son total désaccord sur la conception de "laïcité positive" qu'il y développe.

- prendra, dès maintenant, tous les contacts nécessaires (syndicaux, associatifs, politiques...) pour que se construise un mouvement unitaire de défense de la Laïcité pour prévenir toute modification de la Loi de 1905 et toute tentative de mise en place des préconisations de la commission Machelon.